

RAPPORTS DES RÉUNIONS RÉGIONALES DES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO SUR LA PRÉPARATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2018-2021 (39 C/5)

Shanghai, 15 juin 2016

Les représentants de 112 Commissions nationales pour l'UNESCO se sont réunis à Shanghai, (République populaire de) Chine, du 13 au 15 juin à l'occasion de la réunion inter-régionale annuelle des Commissions nationales pour l'UNESCO. Le 15 juin, des réunions régionales des Commissions nationales ont été organisées concernant la préparation du programme et budget de l'UNESCO pour 2018-2021 (39 C/5).

Ce document présente les rapports de ces réunions régionales.

AFRIQUE

Trois sujets ont été discutés et le groupe de l'Afrique s'est mis d'accord comme suit :

I. Rôle de l'UNESCO

- a) Le groupe de l'Afrique est en principe en accord avec le questionnaire en ligne effectué auprès des Etats Membres sur les consultations pour le projet de Programme et de budget de 2018-2021.
- b) Le groupe de l'Afrique confirme la pertinence de l'UNESCO et reconnaît que l'organisation est bien positionnée pour l'Agenda 2030. Il demande que l'UNESCO renforce la compréhension des ODD au niveau des commissions nationales
- c) Les Commissions Nationales travailleront étroitement avec les gouvernements afin d'assurer que l'avantage comparatif de l'UNESCO soit concrétisé dans les PNUAD.

II. Priorités dans les 5 programmes

Le groupe de l'Afrique recommande que les priorités suivantes soient retenues pour les cinq Grands Programmes :

A. Education

- Education inclusive
- Education de qualité, y compris des enseignants et des programmes d'enseignement de qualité
- Education en vue du développement durable
- Enseignement et formation technique et professionnel
- Education à la paix
- STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques)

B. Sciences naturelles

- Développement de politiques scientifiques et d'innovation
- Eau
- Energie durable

C. Sciences humaines et sociales

- Etudes sur l'inclusion
- Egalité des genres
- Jeunesse
- Droits de l'homme

D. Culture

- Ratification des conventions
- Trafic illicite de biens culturels
- Promotion et protection du patrimoine culturel immatériel
- Protection des sites culturels
- Dialogue interculturel sur la paix

E. Communication et information

- Liberté d'expression
- Protection des journalistes
- Les TIC pour une société du savoir.

III. Intersectorialité

- a) Augmenter le financement
- b) Renforcement des capacités des Commissions Nationales pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030
- c) Renforcer le positionnement des Commissions Nationales
- d) Renforcer le personnel des bureaux régionaux
- e) Introduire un guichet pour la Jeunesse dans les Commissions Nationales
- f) Organiser et soutenir les fora nationaux et régionaux
- g) Renforcer le réseau ASPnet.

ÉTATS ARABES

Résultats de la réunion régionale de consultation pour la préparation du Projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2018-2021 :

1. Le Groupe arabe prend note du rôle positif joué par l'UNESCO en vue de la réalisation des ODD, notamment dans les domaines relevant du mandat de l'Organisation. Il prend également note des efforts déployés par l'Organisation en vue de l'établissement, par l'ISU, d'indicateurs pour la réalisation de tous les ODD qui concernent l'UNESCO. Enfin, il souligne la nécessité de renforcer les capacités de certains pays.
2. **Priorités du Groupe arabe**

Ce dernier valide les résultats de l'enquête et souligne les points suivants :
 - (a) l'éducation à la citoyenneté mondiale – existence de liens intersectoriels entre l'éducation, la jeunesse, le travail et la résistance face à la violence ;
 - (b) l'éducation en période de conflit.
3. Le Groupe arabe suggère que les programmes bénéficiant d'un soutien inférieur à 40 % après analyse de l'enquête soient financés par des fonds extrabudgétaires afin de renforcer la mise en œuvre des grandes priorités.

ASIE ET PACIFIQUE

Le groupe était subdivisé en trois groupes, chacun rendant compte de ses délibérations séparément, avant la compilation des conclusions.

Le groupe considère que tous les ODD sont importants et interdépendants. Néanmoins, compte tenu de la tâche qui est la sienne aujourd'hui, il a choisi d'axer ses travaux sur les ODD pour lesquels, selon lui, l'UNESCO peut jouer un rôle moteur. Ce choix ne doit en aucune manière être interprété comme une volonté de minimiser l'importance des autres ODD.

1. Orientation stratégique

L'orientation stratégique de l'UNESCO doit être en adéquation avec son avantage comparatif.

- (a) ODD 4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité
- (b) ODD 5 – Égalité des genres et autonomisation
- (c) ODD 13 – Changement climatique ; revêt une très grande importance pour le Pacifique, mais il y a un débat sur l'organisation qui devrait conduire l'action menée à cet égard : la majorité des participants ont estimé que l'UNESCO ne devait pas nécessairement être l'institution chef de file pour cet ODD
- (d) ODD 16 – Paix et justice, et institutions fortes
- (e) ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – la protection de la culture et la solidité des fondements/établissements éducatifs sont essentielles à la réalisation de cet objectif

2. Groupes cibles

- (a) jeunes
- (b) communautés marginalisées

3. Fonctions

L'UNESCO devrait avoir pour principales fonctions celles de laboratoire d'idées et d'organisme normatif. Néanmoins, de manière plus précise, l'UNESCO pourrait concentrer son action sur la formation des enseignants, les TIC dans l'éducation et l'EFTP, étant donné que ces domaines seront essentiels pour la réalisation de l'ODD 4.

4. Avantage comparatif

S'agissant de l'orientation stratégique, l'UNESCO bénéficie d'un avantage comparatif à deux titres :

- (a) Avantage organisationnel – il existe, dans la plupart des États membres, une structure en lien avec l'Organisation sous la forme d'une commission nationale généralement implantée au sein du Ministère de l'éducation. L'UNESCO est ainsi prête à tirer parti des atouts de ces commissions nationales en vue de la réalisation de l'ODD 4.
- (b) Couverture mondiale – alors que certaines institutions du système des Nations Unies se concentrent sur un ensemble bien défini de régions/pays, l'UNESCO est présente dans tous les pays membres, ce qui lui permet d'obtenir l'appui des pays

développés, des pays en développement et des pays les moins avancés, ainsi que d'instaurer entre eux un apprentissage mutuel.

5. Positionnement par rapport aux partenaires du système des Nations Unies

S'agissant du programme, l'éducation et la culture sont les domaines de compétence qui caractérisent l'UNESCO. Cette dernière devrait donc être l'institution chef de file pour l'ODD 4 et, si le budget le permet, pour l'ODD 16. Elle devrait néanmoins conseiller et appuyer les autres institutions du système des Nations Unies qui conduisent les efforts en vue de la réalisation d'autres ODD relevant de ses domaines de programme.

6. Approche intersectorielle

En termes d'approche intersectorielle, le Secteur de l'éducation devrait conduire l'action menée en vue de la réalisation de l'ODD 4, avec l'appui des quatre autres secteurs de programme. Le Secteur de la culture et les programmes correspondants devraient jouer un rôle important car ils traitent de questions concernant la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel, l'apprentissage du vivre ensemble, la citoyenneté mondiale et le dialogue interculturel.

7. Priorités régionales

Compte tenu des défis liés à l'environnement dans la région, les ODD 6, 7, 12, 13, 14 et 15, qui correspondent essentiellement à des préoccupations environnementales, constitueront certainement des priorités élevées pour de nombreux pays de la région.

8. Questions générales

D'un point de vue régional, la gestion des risques de catastrophe et la liberté d'expression (au-delà de la liberté de la presse) devraient occuper une place importante. La volonté de préserver les savoirs autochtones a également été exprimée. Le groupe a estimé que chacun de ces thèmes pourrait également figurer parmi les grands axes d'action de l'UNESCO.

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

On trouvera ci-après les principales recommandations du groupe suivies de points plus détaillés.

Le rôle dévolu à l'UNESCO dans son Acte constitutif et celui des organisations multilatérales n'ont jamais été aussi pertinents qu'aujourd'hui. Nous connaissons des temps toujours plus instables, marqués par de nombreux conflits et autant de crises qui sèment les graines d'autres conflits à venir. Il demeure donc nécessaire d'élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes de manière efficace. La nécessité d'accomplir cette tâche doit être comprise et transmise. L'UNESCO doit toujours s'assurer de la pertinence et de l'impact de son action afin que les individus, de même que les décideurs au sein des États membres, lui témoignent leur attachement et la gardent présente à l'esprit.

Recommandations et défis pour l'UNESCO et ses États membres

- L'UNESCO doit consolider sa mission d'orientation stratégique à l'échelle mondiale. Elle contribue à fixer l'agenda mondial de l'éducation, mais qu'en est-il de ses autres domaines de compétence tels que la science, la communication et la culture ? L'UNESCO constitue une formidable instance pour une science indépendante. Elle pourrait jouer un rôle moteur dans la définition des priorités des politiques scientifiques

à travers le monde. Elle devrait asseoir son rôle en matière d'aide à la formulation des politiques en amont.

- La structure des grands programmes n'implique pas nécessairement une structure sectorielle. Une certaine souplesse est nécessaire.
- L'UNESCO doit revenir au mandat qui lui a été confié dans son Acte constitutif et réduire le nombre de ses activités afin d'en améliorer la qualité. Chacune de ses actions devrait s'inscrire dans un ordre de priorités et être évaluée par rapport à son rôle consistant à élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes. À cet égard, qu'en est-il de l'exercice de hiérarchisation des priorités mené par les États membres et quand cet exercice sera-t-il renouvelé ?
- Le groupe salue avec enthousiasme la mise en place d'un budget intégré, qui offrira un cadre permettant d'accroître la transparence, l'obligation redditionnelle et l'efficacité de l'UNESCO.
- Les commissions nationales pour l'UNESCO peuvent consolider la valeur ajoutée qu'elles apportent en resserrant la coordination avec leurs capitales et délégations permanentes respectives. Les commissions nationales sont présentées dans l'Acte constitutif de l'UNESCO comme des organismes de coopération avec la société civile. Les commissions nationales et les réunions interrégionales doivent figurer dans le C/5.
- L'UNESCO doit présenter un plus grand intérêt aux yeux du public et des États membres. Comment peut-elle suivre et évaluer cela ? Comment peut-elle mieux s'assurer de comprendre ce qui compte pour les individus ?
- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente un enjeu important pour l'UNESCO. Il est évident que l'ODD 4 revêt une grande pertinence pour l'UNESCO et réinstallera l'Organisation dans son rôle de chef de file en matière d'éducation, notamment pour ce qui est de son action sans équivalent en tant qu'instance multilatérale œuvrant pour une éducation de qualité. L'UNESCO apporte de la profondeur et jette un éclairage important sur l'éducation sur la scène internationale.
- Il est essentiel de ne pas perdre de vue la pertinence des autres ODD et de faire en sorte que l'action menée par l'UNESCO en vue de leur réalisation soit planifiée et comprise au niveau de l'Organisation et des pays. Les désignations nationales de l'UNESCO peuvent contribuer à la réalisation des ODD.
- Les conventions de l'UNESCO manquent souvent d'une coordination d'ensemble. Elles devraient et doivent être intégrées de manière plus cohérente. Quand y aura-t-il une analyse et des recommandations à ce sujet ?
- L'UNESCO doit adopter une approche plus intégrée pour son action au niveau des politiques et entre les différentes désignations de l'Organisation, par exemple entre le MAB, les chaires UNESCO et les sites naturels du patrimoine mondial. Il s'agit là d'un aspect fondamental de la valeur ajoutée de l'UNESCO.
- Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 donne de précieuses indications quant aux clauses d'extinction. Les clauses d'extinction devraient avoir un caractère systématique à moins que des critères clairement définis ne permettent de démontrer les raisons pour lesquelles il ne devrait pas y en avoir.
- Les participants se félicitent des mesures prises pour accroître l'efficacité du travail mené par le Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales et souhaiterait

connaître les prochaines étapes. La définition de ces prochaines étapes devrait se faire en consultation et en coopération avec l'ensemble des commissions nationales.

- L'application des priorités globales Afrique et Égalité des genres doit être effective. Le dialogue interculturel étant plus nécessaire que jamais, quelles mesures sont prises pour démontrer qu'il fonctionne comme il devrait ?
- *L'UNESCO doit toujours se poser les questions suivantes :*
 - Que peut-elle faire de mieux que n'importe quel autre organe ?*
 - Que peut-elle accomplir qu'aucune autre organisation ne peut accomplir ?*
 - Cette action relève-t-elle du mandat énoncé dans son Acte constitutif consistant à élever les défenses de la paix ?*

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

I. Priorités globales

Il est recommandé de faire des PEID une troisième priorité globale, en sus de l'Afrique et de l'égalité des genres, compte tenu de la confirmation du Plan d'action pour les PEID à la 199^e session du Conseil exécutif et des résultats de la COP-21.

II. Priorités régionales pour les grands programmes

Éducation

- Éducation de qualité
- L'alphabétisation et comment elle se situe par rapport au crime et à la violence
- Éducation en vue du développement durable
- Appui à la citoyenneté mondiale
- Promotion des STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) dans le système éducatif

Culture

- Les gouvernements doivent ratifier les conventions relatives à la culture et s'employer à faire inscrire davantage de sites sur les listes du patrimoine mondial
- Renforcement des capacités et formation pour la mise en œuvre des conventions et politiques relatives à la culture comme indiqué dans le plan de travail régional pour la culture en Amérique latine et dans les Caraïbes 2016-2021, appuyé et signé par les ministres de la région
- Promotion du Projet éducatif sur la traite négrière transatlantique dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et identification de ressources suffisantes au vu de l'importance de ce projet pour la région Amérique latine et Caraïbes
- Des industries créatives pour la création d'emplois

Sciences exactes et naturelles

- Changement climatique, l'accent étant mis en particulier sur les PEID
- Gestion de l'eau
- Biodiversité
- Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Sciences sociales et humaines

- Appui renforcé au Programme MOST

- Nécessité de traiter la question du vieillissement de la population, en rapport avec l'ODD 3 – « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »
- La question de l'immigration illégale, nouveau sujet également abordé, devrait être prise en considération et examinée

Communication et information

- Liberté d'expression, sécurité des journalistes, accès à l'information, Programme Information pour tous (PIPT)
- Usage éthique des technologies de l'information et de la communication
- Préservation du patrimoine documentaire grâce au Programme Mémoire du monde.

**Liste des participants à la troisième réunion interrégionale des Commissions nationales
pour l'UNESCO**

(Shanghai, République populaire de Chine, 13-15 juin 2016)

Participants par région

AFRIQUE

PAYS	NOM	TITRE
Afrique du Sud	Mr Carlton Mukwevho	Secrétaire général
Benin	Mr N'dah Marcel OYA	Secrétaire général
Botswana	Mr Oteng Mokowe	Secrétaire général
Burundi	Mr Bernard NAHIMANA	Secrétaire général adjoint
Cameroun	Mr Sally Mairiga	Secrétaire général
	Ms Mengue Ango Valerie	Chargée d'études
Cap-Vert	Ms Glória Ribeiro	Secrétaire général
Comores	Mr SAID ABDYOU Abdou Ahamada	Secrétaire général
Côte d'Ivoire	Mr Lou Mathieu BAMBA	Secrétaire général
Djibouti	Mr ISMAN IBRAHIM ROBLEH	Secrétaire général
Ethiopie	Mr Mebratu Berhan Berhe	Secrétaire général
Gambie	Mr Ousmane Sengor	Chargé de programme principal
Guinée-Bissau	Mr Alexmandro Onurma Correia	Directeur de Service Division des sciences sociales et des droits de l'homme
Guinée Equatoriale	Mr Santiago Bivini Mangué	Secrétaire général
	Mr Robustiano Nkulu Obama Abeme	Chef de délégation
	Mr Máximo Antonio Bibang Oye	Membre de la COM NAT
Kenya	Mr John Mireri	Secrétaire général adjoint
	Ms Evangeline Njoka	Secrétaire général
Lesotho	Ms Lilly Palesa Montsi	Secrétaire général
Libéria	Mr Caston Bob Harris	Secrétaire général adjoint
Madagascar	Ms Hanta Nirina Raboanary	Secrétaire général
Malawi	Mr Francis Mkandawire	Secrétaire général exécutif
Mali	Ms Sangaré Coumba Touré	Secrétaire général
Maurice	Mrs A. Ghoorah	Secrétaire général adjoint
Mozambique	Ms Elia Bila	Secrétaire général adjoint
Niger	Mr Issa Namata	Secrétaire général
Ouganda	Ms Rosie Agoi	Secrétaire général adjoint

PAYS	NOM	TITRE
République Centrafricaine	Ms Georgette Florence Koyt-Deballé	Secrétaire général
République démocratique du Congo	Mr Liema Ibongo-Botie Lazare	Secrétaire permanent
République-Unie de Tanzanie	Mr Moshi M. Kimizi	Secrétaire général (p.i.)
Sénégal	Mr Aliou LY	Secrétaire général
Seychelles	Ms Vicky Gendron	Secrétaire général adjoint
Tchad	MR Abdelkerim Adoum Bahar	Secrétaire général
Togo	Mr Koffi Michel AGBOH	Secrétaire général
Zambie	Ms Heather Munachonga	Chargé de programme Eduction
Zimbabwe	Ms Margaret Julia CHIRAPA	Secrétaire général

ÉTATS ARABES

PAYS	NOM	TITRE
Arabie Saoudite	Mr Mansour Alosaimi	Conseiller d'éducation
Egypte	Mr Hussein Ibrahim	Conseil culturel à Beijing
Mauritanie	Mr Ismail Ould Chouaib	Secrétaire général adjoint
Maroc	Mr Mohammed Benabdelkader	Secrétaire général
Palestine	Mr Feras Ghannam	Directeur du Département des programmes et des projets
Qatar	Ms Hamda Hassan Al-Sulaiti	Secrétaire général
République arabe syrienne	Ms Mouna Aljoldi Alabssi	Secrétaire général
Soudan	Mrs Huda Mohamed Ismail Abdelatif	Secrétaire général adjoint pour l'Education
	Msr Wafaa Noureldin	Secrétaire général adjoint pour les Sciences Naturelle

ASIE ET PACIFIQUE

PAYS	NOM	TITRE
Afghanistan	Mr Mohammad Shakir Habibyar	Secrétaire général
Australie	Mr Adam Illman	Secrétaire général
Bangladesh	Mr Taz Uddin	Administrateur de programme
Chine	Mr Du Yue	Secrétaire général
	Mr Zhou Jiagui	Secrétaire général adjoint
	Mr Hou Jian	Directeur

PAYS	NOM	TITRE
	Ms Guo Wei	Administrateur de programme
Fiji	Mr Amani Cirikisuva	Secrétaire général
Iles Cook	Mr Gail Townsend	Secrétaire général
	Joshua McKenzie Mitchell	
Iles Marshall	Mr Catalino Kijiner	Commissaire aux finances et du budget
Iles Salomon	Ms Christina Bokalo	Chef Bureau de l'Education
Inde	Mr Alok Mishra	Département de l'enseignement supérieur
	Mr Saroj Kumar Choudhary	Section Officer Département de l'enseignement supérieur
Indonésie	Mr Arief Rachman	Président exécutif
	Mr Danumr Bramanto	Membre de la COM NAT
	Mr Dedimr Karyana	Chef de la Division de facilitation internationale, Bureau de la planification et de la coopération internationale
Iran (République islamique d')	Mr S Nasiri Gheydari	Secrétaire général
Japon	Mr Kazuki Fukuda	Secrétaire général adjoint
Kazakhstan	Ms Assel Utegenova	Secrétaire général
	Ms. A.Oraziman	Membre de la COMNAT
Kiribati	Mrs Kaaro Neeti	Directeur Education
République démocratique populaire Lao	Mr Samboun MASOUVANH	Secrétaire général
Mongolie	Mr Gundegmaa Jargalsaikhan	Secrétaire général
Népal	Mr. Balaram Timalcina	Secrétaire général
Nouvelle- Zélande	Mr Ian McKinnon	Président
	Ms Vicki Soanes	Secrétaire général (Acting)
Palaos	Mr Andrew Tabelual	Secrétaire général
Papouasie Nouvelle Guinée	Mr Andrew Angobe	Secrétaire général
Philippines	Ms Virginia A. Miralao	Secrétaire général
République de Corée	Mr Dong Seok MIN	Secrétaire général
	Mr Jinsung JEON	Directeur Division des Relations internationales

PAYS	NOM	TITRE
	Ms Song KWON	Administrateur de Programme, Division des Relations internationales
Samoa	Ms Karoline Fuatai	Chef du Bureau exécutif Ministère de l'éducation, des sports et de la culture
Thaïlande	Ms Chitralada CHANYAEM	Agent des relations étrangères
Timor-Leste	Mr Francisco Barreto	Coordinateur de la langue maternelle Programme d'éducation
Tonga	Ms Lucy Moala-Mafi	Secrétaire général
Tuvalu	Mr Tofiga Tinilau	Administrateur de programme
Viet Nam	Mr Pham Sanh Chau	Secrétaire général
	Mrs. Nguyen Minh Hanh	Desk Officer pour les Sciences sociales et le Patrimoine mondial de l'UNESCO

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

PAYS	NOM	TITRE
Albanie	Mr Sokol Gjoka	Directeur des Organisations internationales MFA
Allemagne	Mr Lutz Moeller	Secrétaire général adjoint
Andorre	Mr Jean-Michel Armengol	Secrétaire général
Arménie	Mr Vahram Kazhoyan	Secrétaire général
Autriche	Ms Mona Mairitsch	Secrétaire général adjoint
Azerbaïdjan	Ms Gulnara Aghalarova	Secrétaire général
	Ms Lala Mehdiyeva	Attaché COM NAT
Bélarus	Mr Andrei Tribush	Secrétaire général
Belgique	Mr Tijs D'Hoest	Secrétaire général
Bulgarie	Mrs Maria Donska	Secrétaire général
Canada	Ms Christina Cameron	Président
Estonie	Ms Margit Siim	Coordinateur des programmes culturelles
Fédération de Russie	Mr Vladimir Cherepanov	Chef de Division
	Ms Irina Kuzmina	Deuxième Secrétaire
Finlande	Ms Zabrina Holmström	Secrétaire général

PAYS	NOM	TITRE
France	Mr David FAJOLLES	Secrétaire général
Géorgie	Ms Ketevan Kandelaki	Secrétaire général
Grèce	Ms Maria-Aikaterini Papachristopoulou	Président
	Mrs Ismini Kriari	Membre du Conseil d'Administration de la NATCOM
Hongrie	Mr Gábor Soós	Secrétaire général
Islande	Ms Áslaug Dóra Eyjólfsdóttir	Secrétaire général
Israël	Ms Dalit Atrakchi	Secrétaire général
Luxembourg	Ms Simone Beck	Président
Pologne	Mr Sławomir Ratajski	Secrétaire général
Portugal	Ms Rita Brasil de Brito	Secrétaire général
République tchèque	Mr Karel Komárek	Secrétaire général
Roumanie	Mrs Daniela Popescu	Chef du Sous-Comité pour les programmes interdisciplinaires
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	Mr James Bridge	Secrétaire général
Serbie	Ms Jasmina Stankovic Tatarac	Secrétaire général
Slovaquie	Ms Edita Filadelfiova	Secrétaire général
Suisse	Mr Nicolas Mathieu	Secrétaire général
Turquie	Mr Öcal Oğuz	Président
	Ms İrem ALPASLAN	Secrétaire général adjoint

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

PAYS	NOM	TITRE
Anguilla	Ms Jasmin-Ann Phillip-Garraway	Secrétaire général
Belize	Mr Rudolph Anthony	Secrétaire général
Cuba	Ms Gonzalez Guittierez	Secrétaire général
Curaçao	Ms Marva C. Browne	Secrétaire général
Grenade	Mrs Kisha Gellineau	Secrétaire général (Acting)
Haïti	Mr Dieufort Deslorges	Secrétaire général adjoint
Jamaïque	Mr Everton Hannam	Secrétaire général
Mexique	Mr Benito Mirón López	Secrétaire général

PAYS	NOM	TITLE
Paraguay	Mr Lucas Franco Godoy	1 ^{er} Secrétaire Délégation Permanente
République dominicaine	Ms María Mercedes Brito-Feliz	Secrétaire général
	Mr Ramone Feliz	Consultant Natcom
Saint-Kitts-et-Nevis	MR Antonio Maynard	Secrétaire général
Saint Martin	Ms Marcellia Henry	Secrétaire général
Suriname	Ms Anuradha Kamtasing	Secrétaire général
Trinité-et-Tobago	Ms Susan Shurland	Secrétaire général